

De Taubira à Iacub en passant par Mélenchon, cette gauche "deux poids, deux mesures"



Ce n'est pas le contenu du livre de Marcela Iacub qu'admire le Nouvel Obs, mais son talent de plume. Le même hebdomadaire dressait, il y a quelques semaines, des listes d'auteurs à éliminer, de Richard Millet à Robert Ménard jusqu'à Éric Zemmour.

Avec Gilles-William
Goldnadel

Il existe au Palais, tous mes confrères sérieux vous le confirmeront, parmi les avocats pénalistes, une espèce assez insupportable, mais contre laquelle il est difficile de lutter. Ceux qui sollicitent un dossier difficile, en l'emportant sur leurs rivaux en promettant monts et merveilles. Lorsque le client qui était prêt à tout entendre s'aperçoit qu'il a été dupé, il est trop tard.

Il reste ensuite à l'avocat à gérer la déception, puis la colère montante, voire les menaces de la famille explorée au moyen de nouveaux attermoissements qui, en général, aggravent la situation, ou en rejetant la responsabilité sur autrui : juges injustes ou confrères malveillants.

François Hollande et ses amis leur ressemblent, robe noire et jabot blanc en moins. **L'essentiel du débat économique durant la campagne présidentielle aura porté sur l'impossibilité pour les socialistes de ramener, contrairement à leurs assurances péremptoires, et malgré la hausse de la fiscalité, le déficit public à 3% à la fin de l'année, au regard de la croissance zéro attendue.**

Au rebours de ce qui est prétendu, y compris dans certains rangs d'une certaine droite candide, ce serait faire injure à l'intelligence du président élu que de considérer que celui-ci aurait été surpris et déconfit par les cruelles réalités de l'arithmétique financière. **La presse, dont l'esprit critique n'aura pas été mis à rude épreuve pendant la campagne**, serait mal placée pour vitupérer les promesses fallacieuses. Ce n'est même pas ce qui explique qu'elle s'en abstienne, tant elle est satisfaite d'elle-même.

Me François Hollande a sollicité le dossier et l'a obtenu, hier pour le meilleur et demain pour le pire. Son client d'électeur ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Qu'importe, il se sera quand même bien amusé.

Quant à la famille la France, plaignons là.

La semaine dernière, les journalistes auront fait le pied de grue devant un grutier improvisé mais ulcéré par dame Justice. Incontinent, Mme Taubira a fait recevoir séance tenante les associations défendant le droit des pères à obtenir la garde de leurs enfants quand la situation l'autorise.

On voudrait faire comprendre au Français que pour être sûr d'être entendu, il lui convient de, au choix : faire la grève de la faim, occuper une église, détruire des cultures, frapper des policiers, mener une opération escargot pour gêner la circulation, bloquer les routes pour le même effet, ou... grimper sur une grue, que l'on ne procéderait pas autrement. Quelqu'un de violent ou en colère ne peut pas avoir tout à fait tort.

D'un excès à l'autre, le grutier d'un jour, redescendu sur terre, a été accablé immédiatement d'injures par tous ceux qui l'avaient porté aux nues. Avec ses mots à lui, maladroits et excessifs, le malheureux a eu le malheur de s'en prendre à la justice des femmes, bonne fille avec ces dames.

Et pourtant, tous les avocats spécialisés dans les affaires familiales vous confirmeront cette tendance judiciaire lourde qu'a le corps de la justice, largement féminisé, d'accorder prioritairement la garde des bambins à la mère. D'ailleurs, **ces avocats spécialisés sont exclusivement du sexe que l'on n'ose même plus dire faible**. Lorsqu'un père se cherche un avocat dans un conflit qui s'annonce meurtrier et meurtrissant, il sera tenté de recourir à une femme dans l'espoir que sa langue soit entendue par une autre femme.

Ainsi que le disait lundi mon excellente consœur spécialisée Michèle Cahen, au micro de Guillaume Erner, sur France Inter « *si un homme veut la garde de son enfant, il devra ramer* ». Au demeurant, je ne ferai pas reproche à ces dames du tribunal d'avoir un réflexe de sexe, moi qui reconnais sans honte ni vanité, avoir le même réflexe lorsqu'un homme vient pleurer dans ma robe.

Sur le fond, il est étrange le paradoxe qui montre que ce « masculinisme » qui monte émane de ces nouveaux « papas » féminisés, portant leur petit dans des sacs kangourous. Mais après tout, comme le dit très bien cette féministe intelligente et sage d'Élisabeth Badinter, si la femme veut être l'égale de l'homme, elle doit accepter que le père soit l'égal de la mère.

Question iconoclaste en cette période de béatification de ma ministre de tutelle : Est-elle « *courageuse* », comme on l'a entendu si souvent sur des antennes béates ?

- Sur le mariage homosexuel, j'avoue ne pas être particulièrement épaté par le fait d'avoir défendu une loi dans un hémicycle majoritairement acquis, portée par des médias qui ne l'étaient pas moins et dans le cadre d'une opinion publique, à tort ou à raison, également gagnée pour avoir été travaillée sans résistance de longue date. **Le baroud d'honneur des opposants « au mariage pour tous » est arrivé trop tard. Une raison de plus pour comprendre que le combat culturel est un combat quotidien et de longue haleine.**
- Sur la politique carcérale à mener, la différence réside dans le fait, sur lequel j'insistais dans ma précédente chronique, que l'opinion est, toutes tendances confondues, largement convaincue que la prison est légitime pour prévenir, neutraliser et punir. La dure réalité qui avait porté au pouvoir Sarkozy est passée par là et avait réussi à faire baisser d'un ton les professionnels de l'angélisme de confort.

Le fait que, nonobstant cette circonstance, la garde des Sceaux reprenne ces vieilles antiennes, sans grande résistance politique et avec toujours une égale empathie médiatique, prouve que le combat culturel est non seulement quotidien mais qu'il est un éternel recommencement.

Hélas, ce pourrait être, plutôt que le débat d'idées désincarné, la cruelle réalité qui calme les envolées ministérielles. Ainsi, jeudi, de ce chauffard de 22 ans qui a tué deux policiers en percutant leur voiture. Le profil du conducteur contredit l'efficacité du dispositif défendu par la garde des Sceaux, à savoir un système axé sur les alternatives à la prison y compris pour les récidivistes (le Figaro samedi 23 février) : lors de son dernier passage devant le tribunal, en janvier 2011, pour conduite en état d'alcoolémie et sans permis, le chauffard avait été condamné à la courte peine de prison d'un mois ferme assortie d'un mode alternatif, le sursis avec mise à l'épreuve, d'une durée de deux ans : du Taubira pur jus. Auparavant, il avait pourtant déjà été condamné pour toute une série de délits routiers. Or, le jour de son interpellation, il conduisait toujours sans permis et sous l'emprise de 0,72 g d'alcool par litre de sang....

Ainsi que le fait remarquer Laurence de Charette, ce drame apporte également de l'eau au moulin des associations qui militent pour une pénalisation maximum des délits routiers. Or et ainsi que je le rappelais la semaine dernière, les membres très consensuels de la fameuse « *Conférence de Consensus* » ont au contraire préconisé la déjudiciarisation de ce type de délit.... Après le drame survenu aux policiers, Manuel Valls a immédiatement réclamé des « *peines exemplaires* » contre les responsables. Le ministre de l'intérieur n'a pas dû suivre de très près la Conférence de Consensus.

Enfin, quant au courage, j'avoue le discerner davantage chez ces pauvres flics qui s'étaient lancés dans la nuit à la poursuite d'un danger public ambulante que dans la défense, si bien en Cour de la fausse générosité et de la vraie sottise qui reviennent en courant.

Contrairement à l'avis exprimé par mon cher François Saint-Pierre dans ces mêmes colonnes, Manuel Valls me paraît parfaitement dans son rôle de vouloir voir l'État s'occuper enfin de la répression des messages violents véhiculés par certains rappeurs. Il appartient en effet au ministre de l'Intérieur d'assurer la protection publique, y compris de manière prophylactique. Bien entendu, et Saint-Pierre à raison, à charge aux seuls tribunaux d'arbitrer dans le respect des lois et de la liberté d'expression.

Là où le bât blesse, c'est que la loi n'est pas appliquée pour tous avec la même rigueur. Ainsi, de la dernière mésaventure judiciaire arrivée récemment à Éric Zemmour qui pensait naïvement pouvoir faire condamner un rappeur l'ayant injurié copieusement puis, pour faire bonne mesure, avait souhaité que quelqu'un ait la bonne idée de lui loger une balle dans la tête. Les juges, pour relaxer le rappeur belliqueux, ont considéré que la violence étant traditionnelle dans le rap, les propos querellés, pour être violents n'en étaient pas moins habituels. Autrement dit, si un petit chanteur à la croix de bois avait chantonné le même couplet à l'endroit d'un rappeur, le jugement aurait eu un autre air.

On retrouve cette différence effarante mais significative de traitement dans la dernière polémique qui fait les délices de la chronique hexagonale. Je veux parler évidemment du livre de Marcella Iacub dévoilant ses relations « *cochannes* » avec Dominique Strauss-Kahn. Au-delà du total manque d'intérêt de la matière, la manière dont le Nouvel Observateur a vanté les mérites de l'intéressée mérite le commentaire. Derrière les graveleuses révélations, les afféteries des mots, les pompeuses considérations socio-psychanalytiques, se dresse l'évidence d'une trahison à des fins mercantiles ou narcissiques. Et de ce point de vue, il convient d'admirer à défaut du cœur et du cerveau, l'estomac d'une ambitieuse qui aura tout de même passé sept mois dans la proximité physique d'un homme qui lui aura confié ses états de son âme. Car même un homme-cochon (au passage, on admirera l'originalité de la métaphore animalière) possède forcément une âme et une main caressante. Il en fallait aussi de l'estomac pour aller à la rencontre de l'ancienne femme de son amant pour lui extorquer des confidences tout en lui cachant la nature de ses liens.

Mais ce n'est pas l'épigastre de la dame qu'admire le Nouvel Obs, mais son talent de plume.

Sur la troisième chaîne de télévision nationale, samedi soir, l'un de ses épigones célébrait l'écrivaine, au nom de la liberté d'expression et de l'esthétique littéraire, et pourfendait ses contempteurs à courte vue. **On se frottait pourtant les yeux à voir le même hebdomadaire qui, il y a quelques semaines, dressait des listes d'auteurs à éliminer, de Richard Millet à Robert Ménard jusqu'à Eric Zemmour, sanctifier à nouveau la liberté et la beauté d'expression pour canoniser la laideur morale.** Il est vrai que l'intéressée écrit de temps à autre dans Libération et qu'elle ne saurait suivre le vulgaire destin d'une Nadine Morano ou d'une Sophie de Menthon, plus blondes et sans doute plus droites qu'une maîtresse, traîtresse sublime, forcément sublime.

Enfin, et toujours dans un domaine voisin, je n'ai pas la volonté de résister à rapporter le dernier jugement moral et esthétique de **Jean-Luc Mélenchon qualifiant M. Taylor, PDG de Goodyear ayant pris des libertés de langage peu coutumières à l'égard de la CGT et de Mr Montebourg, de « rustre ».** Pour justifier l'épithète, son auteur, dont on sait l'exquise urbanité, explique que l'industriel Américain « *se conduit avec l'insolence dont les gringos traitent les latino-américains* ». Le soubassement psychologique de cette forte pensée n'est pas très compliqué : lorsqu'un latino-américain insulte les gringos, ce n'est plus un rustre, c'est un Chavez.